

Association « Les amis des orgues de Pont-de-Vaux »

Assemblée générale du samedi 16 janvier 2016

PROCÈS-VERBAL

L'assemblée générale de l'association « Les amis des orgues de Pont-de-Vaux » s'est tenue le samedi 16 janvier 2016 à la salle « Bleue » de la mairie annexe de Pont-de-Vaux, en conformité avec la convocation.

État de présence

Mme Martine Maingret, maire-adjoint chargée de la culture, représente la municipalité de Pont-de-Vaux. M. Jean Guillemaud, adjoint chargé des travaux, n'a pu participer suite à un empêchement de dernière minute.

Adhérents présents (8), par ordre alphabétique : M. Raymond Delisle, M. Jean Dupupet, Mme Marie-Claude Foray, M. Jean-François Foray, M. Alain Guyon, Mme Françoise Poilane, M. Rémy Poilane, M. Gérard Vasserot.

Adhérents représentés (15), par ordre alphabétique : M. François Auffret, Mme Loïs Belton de Lucenay, Mme Aline Blampoix, Mme Ginette Delisle, Mme Hélène Descottes, Mme Christiane Fleuriel, Mme Marie-Claude Guillermin, M. Jean Guillermin, M. Michel Jacquot, M. Georges de Lucenay, M. Henri Martinet, M. Christian Michel, Mme Odile Michel, M. Serge Michel, M. Jean Rollet.

Les statuts de l'association indiquent qu'il n'y a pas de condition de quorum pour l'assemblée générale ordinaire. En conséquence, l'assemblée générale ordinaire 2015 peut valablement délibérer ; la séance est déclarée ouverte à 10h15.

Rapport moral

Nous étions, en fin d'année, 7 adhérents en 2010, 13 en 2011, 19 en 2012, 28 en 2013, 32 en 2014 et nous sommes 37 en fin d'année 2015.

Concert gratuit le samedi 16 mai 2015

Le chœur de femmes « Aventurine » de Vence s'est déplacé à Bourg le 14 mai, où nous avons aidé, puis à Pont-de-Vaux le 16 mai pour un même programme de grande qualité.

Nous avons bénéficié d'un petit plus par rapport à Bourg, puisque la proximité de l'orgue a permis d'interpréter les « Litanies à la Vierge Noire » de Francis Poulenc, une œuvre remarquable et surprenante pour certains de nos spectateurs. Nicole Menon de l'Aiama a accompagné le concert de bout en bout sur un piano à queue loué pour l'occasion et sur l'orgue pour les « Litanies ».

Ville en musique le samedi 20 juin 2015

L'Aiama a déambulé dans la grande rue pour finir par une audition à l'église, une heure et demie de convivialité très sympathique. Le professeur de trompette a souhaité interpréter une œuvre avec l'orgue. Nous devons revoir l'horaire pour l'année prochaine car nous avons fini très tard et trop proche de l'office du samedi soir.

Cérémonie œcuménique pour l'anniversaire du jumelage avec Dornhan le dimanche 5 juillet 2015

Le petit orgue Saby a pleinement tenu son rôle d'orgue de continuo dans le magnificat de Pachelbel et le psaume 117 de Telemann, en accompagnant les deux chorales rassemblées.

Lettre d'information début juillet

Nous avons expédié une lettre à nos adhérents pour les informer de l'avancement de nos projets 2015.

Heure d'orgue les mercredis matins

Nous pouvons considérer que ce fut un succès. Nous avons « occupé » l'église de 10h à 11h (et plutôt 12h) à cinq reprises sur les programmes suivants :

- 15 juillet Autour de Bach (10 personnes)

- 22 juillet Avec Couperin et Daquin (20 personnes)
- 29 juillet Trompette et orgue (30 personnes)
- 5 août De Bach et Mozart à nos jours (50 personnes)
- 12 août Motet de Charpentier, Ave Maria de Gounod, violoncelle, violon (50 personnes)

Ces chiffres sont en dessous de la réalité car nous nous sommes aperçus, grâce à des photos de Michel Raymond, que beaucoup de personnes restaient près de la porte ouest et ne montaient donc pas au-delà du clocher. Des panneaux explicatifs et un support genre programme seraient les bienvenus de même qu'une boîte à obole car certaines personnes n'ont pas perçu le but de ces sessions, but qui était de rapprocher le public et de dialoguer autour de l'instrument.

Merci à Roland Ménéguz qui a « monté » en quelques jours un groupe de professionnels autour d'un motet de Marc-Antoine Charpentier, œuvre qui montre le degré de raffinement que nos musiciens atteignaient il y a environ 400 ans.

Merci au père Ishaq qui nous a autorisés à occuper l'église.

Merci à la mairie qui nous a autorisés à poser un panneau sur le marché au droit de la rue de la cure.

Concert le dimanche 16 août 2015

Cécile Müller, violoniste professionnelle, après avoir participé à la cérémonie œcuménique puis au « Motet de Charpentier », nous a proposé un récital de violon autour de Bach. Nous avons fourni la logistique pour lui permettre de se produire. Il faut noter que Cécile a été reçue sur concours à la Schola Cantorum de Bâle pour deux ans de formation en vue d'un « Master » en violon baroque. Ce fut un concert intimiste avec seulement 25 entrées.

Collège de Pont-de-Vaux

M. Vasserot, membre consultant de notre association, ancien principal d'établissement, a rencontré le principal du collège et le professeur de musique du collège. L'objectif était de les informer de l'existence d'un orgue à l'église, orgue qu'il serait intéressant de faire découvrir aux élèves du collège. L'accord du père Ishaq est bien entendu un préalable à ces sessions. Nous n'avons pas réussi à concrétiser ceci et sommes conscients de la difficulté d'organiser des déplacements depuis le collège, ne serait-ce que par le principe de précaution devenu encore plus contraignant depuis la fin de l'année 2015.

Concert le dimanche 6 décembre 2015

Le « Quintette à vents de Lyon » nous a concocté un programme entraînant et varié, et de très grande qualité. Ce sont 5 professionnels de l'orchestre national de Lyon qui composent cet ensemble de vents : flûte traversière, clarinette, hautbois, basson et cor. Le beau temps nous a joué des tours car notre public ne fut que de 80 spectateurs. Certains sont partis se promener en oubliant carrément le concert.

Visite à Monsieur Pierre Guillot le lundi 23 novembre 2015

Poursuivant notre quête pour mieux connaître le dernier grand instrument de Pont-de-Vaux, M. Pierre Guillot nous a accordé un entretien. M. Guillot, musicologue et docteur-ès lettres, a été l'organiste titulaire de l'orgue de la co-cathédrale de Bourg de 1960 à 2003. Il a été assistant, maître-assistant puis maître de conférences à l'Université de Lyon II (1974-1985) et enfin professeur à l'Université Paris IV-Sorbonne (1985-2003). Il est l'initiateur de la magnifique reconstruction de l'orgue de Bourg (1976-1981). Il est l'auteur de nombreuses publications sur les orgues et organistes du département de l'Ain. Nous aurions aimé qu'il puisse nous dire ce qu'il est advenu de l'orgue de Pont-de-Vaux en 1797. Sa réponse fut claire : l'orgue a très certainement été récupéré pour ses matériaux comme beaucoup d'autres instruments à l'époque. Il nous a appris qu'un instrument « jumeau » du même facteur avait été installé à la Trinité à Lyon, orgue aussi disparu.

Visite à Monsieur Philippe Sereaud le jeudi 14 janvier 2016

M. Sereaud est le nouveau directeur de l'agence du Crédit Agricole de Pont-de-Vaux. Nous souhaitons le rencontrer pour :

- une première prise de contact
- le remercier pour les 107,43 Euros dont nous avons bénéficié grâce au programme « Tookets »
- le remercier pour la fourniture des affichettes

Au cours de la discussion, il nous a convaincus de participer au programme « Twitter », qui d'après son expérience est un bon moyen complémentaire pour faire connaître nos manifestations.

Verre de l'amitié

Le verre de l'amitié, à la fin de chaque concert, est très apprécié. Son coût est largement compensé par l'instant de convivialité permettant les échanges entre les artistes, les élus, le public et la presse. Nous devons remercier la municipalité de Pont-de-Vaux qui mit à notre disposition le hall de la mairie le 6 décembre, en lieu et place de la salle bleue qui était utilisée pour le scrutin des élections régionales. Cet emplacement a été apprécié certainement eu égard à son côté historique avec le canon et la cloche.

Remerciements

Nous remercions :

- les bénévoles sans qui nous aurions du mal à faire face aux tâches logistiques le jour du concert : tenue de la « caisse », accueil des spectateurs, distribution des programmes, service au verre de l'amitié, préparation puis nettoyage de la salle, etc
- Le père Ishaq pour sa bienveillance et son accord pour l'utilisation de l'église,
- La municipalité qui nous a permis d'effectuer gracieusement les tirages de nos affiches A4 en couleur sur la photocopieuse de la commune (80 exemplaires pour chaque concert), et qui met gracieusement à disposition une salle pour les verres de l'amitié et pour cette assemblée générale,
- Le personnel communal, de la Comcom et de l'OTSI qui font tout pour nous faciliter la tâche,
- Le Crédit Agricole qui nous a fourni gracieusement 1600 tracts pour chaque concert,
- Les correspondants de presse et les radios locales sans qui nous passerions inaperçus,
- Le bureau de tabac « L'atmosphère » pour la reproduction des programmes à un prix très attractif,
- Les élus qui ont assisté à nos concerts et donc nous encouragent,
- Les 37 membres de l'association qui sont notre indispensable soutien. Sans eux, rien de tout ceci n'existerait.

Site Internet

Adresse de notre site : <http://orgues.pontdevaux.free.fr/>

Nous mettons notre site à jour régulièrement, nous y avons intégré la remise en ordre des tableaux de l'église et revu des détails concernant l'église en citant nos sources.

L'avis des membres sur la présentation et le contenu de ce site est le bienvenu, ainsi que toute suggestion et toute aide.

Adresses courriel (Internet)

Nous disposons des adresses courriel d'environ la moitié de nos adhérents et de quelques sympathisants, ce qui réduit un peu les frais de secrétariat. Nous utilisons maintenant ce canal pour informer de nos prochaines manifestations. Nous continuons, bien sûr, d'informer par courrier postal les personnes ne possédant pas d'adresse courriel.

Siège social

Le siège social de notre association est maintenant à la mairie. Ce changement, décidé par le conseil d'administration en accord avec l'article 3 des statuts, répond à la demande du père Ishaq, relayant une demande du diocèse. L'adresse postale (banque, assurance, etc...) reste : Chez Poilane, 48 Avenue de l'Orangerie, 91540 Mennecy. Nous avons informé l'évêché, la préfecture, la Sacem et notre assureur.

Rapport financier

Les recettes sont constituées du montant des adhésions (835 Euros), des dons (410 Euros) et du programme « Tookets » du Crédit Agricole (107,43 Euros).

Le déficit du concert de la journée de l'orgue le 16 mai est de 1289,72 Euros, celui du concert du 16 août est de 134,40 Euros. Notre concert du 6 décembre est aussi déficitaire de 888,92 Euros ; nous n'aurions pas pu atteindre l'équilibre avec les 20 spectateurs habituels qui nous ont manqué. Nous avons visé haut et les artistes ont vraiment fait un gros effort sur leur cachet.

Il est difficile d'identifier les frais spécifiques de chaque assemblée générale. Nous avons convenu, l'année dernière, de regrouper cette ligne dans «Frais de secrétariat ». Nous mettrons ceci en œuvre dès l'année prochaine.

Pour le bilan de chaque concert, nous avons intégré tous les frais afférents (enveloppes, timbres, affiches, denrées pour le verre de l'amitié, frais pour l'utilisation de l'église, cachet des artistes, Sacem). Le détail est bien sûr à disposition des membres qui désirent le consulter.

Notre compte chèque (Crédit Agricole) montre un solde positif de 2361,15 Euros au 15 janvier 2016, après intégration des cotisations 2015 des retardataires. C'est le montant qui est considéré comme celui de la fin de l'exercice 2015 et sera donc celui du début de l'exercice 2016.

Il n'y a aucune provision à reporter en 2016.

Budget 2016

Les recettes de l'année 2016 seront constituées des adhésions et éventuels dons, auxquels s'ajoutera le résultat des diverses manifestations.

Approbation des rapports

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Quitus aux administrateurs

L'assemblée a accordé le quitus aux administrateurs, à l'unanimité.

Élection des administrateurs

Suite au vote, et en l'absence de nouvelles candidatures, le conseil d'administration a été reconduit en l'état :

Président : M. Rémy Poilane
Secrétaire : M. Raymond Delisle
Trésorière : Mme Françoise Poilane
Consultant : M. Jean-François Foray

M. Gérard Vasserot nous a épaulés depuis son arrivée à Pont-de-Vaux. Il vient de rejoindre Lyon mais a expressément manifesté son intention de rester membre de notre association et, pour le prouver, a fait aujourd'hui le déplacement depuis Lyon.

Adhésions et cotisations

L'adhésion simple est toujours à 10 Euros. Le président a rappelé que, suite à sa conversation téléphonique du 13 octobre 2010 avec Mme Cordel, spécialiste de la gestion des associations au service des impôts de l'Essonne, la cotisation rentre dans le cadre du crédit d'impôt dans la mesure où il n'y a aucune contrepartie à cette cotisation, ce qui est notre cas.

En conséquence, 30 reçus ont été délivrés à nos adhérents, joints à la convocation à cette assemblée générale. Les 7 reçus fiscaux correspondant à des cotisations reçues après l'expédition de l'invitation sont joints à ce compte-rendu, de même que les cartes d'adhérent pour 2016. Un reçu a été expédié à d'une personne non adhérente mais qui a désiré participer.

Il reste essentiel que chacun vérifie, dès réception de l'avis d'imposition, que le « Crédit d'impôt » a bien été pris en compte par le service des impôts.

Projets 2016

L'heure d'orgue des mercredis matins

Nous souhaitons renouveler cette expérience pour 5 mercredis en période estivale du mercredi 20 juillet au mercredi 17 août inclus, de 10h à 11h. Il serait fort souhaitable que d'autres personnes viennent nous épauler. Tout instrument est le bienvenu, comme des violons, signalés par Jean-François et Alain, d'autres claviéristes seraient aussi appréciés. Roland Ménéguz a renouvelé son intérêt pour une participation à un ou deux mercredis.

Journée nationale de l'orgue en France

La manifestation du 8 mai à 16h00 sera un concert « à libre participation » dans le cadre de la journée nationale de l'orgue. Nous recevrons « Les mousquetaires de la chanson » que nous avons rencontrés jeudi 14 janvier. Nous commencerons le concert avec une courte pièce de quelques minutes pour orgue et trompette, mettant ainsi en valeur le petit orgue Saby.

Manifestation du 4 décembre à 16h00

Nous ne connaissons pas encore les intervenants pour la manifestation du 4 décembre. Nous avons échangé des idées et envisagé plusieurs pistes.

Ecole de musique AIAMA

Nous souhaitons vivement intervenir en fin d'audition, montrer notre orgue, si cette audition a lieu à l'église, et permettre aux jeunes élèves de le toucher c'est-à-dire d'en jouer. Nous avons un bon contact avec Marc Dufour et Nicole Menon.

Voyage d'orgues à Orgelet

Nous n'avons pas réussi à organiser, en 2015, un déplacement vers Orgelet, comme en 2014 où Pierre-François Baron nous avait accompagnés et nous avait ensuite tous invités à visiter l'orgue de la co-cathédrale de Bourg.

Nous savions Pierre-François déjà malade, d'une longue maladie comme nous avons l'habitude d'appeler ce mal. Il nous a quittés en février 2015. Nous perdons plus que le membre du comité des sages, rôle qu'il assurait avec beaucoup de bienveillance à notre égard.

Un déplacement reste toujours d'actualité. Robert Descombes, l'organiste responsable de l'instrument, serait ravi de nous recevoir et de nous « raconter » l'histoire agitée de cet instrument.

Bénédiction de l'orgue de Charolles

L'association à l'origine de la construction de cet orgue a été constituée en 2003. L'orgue a été fabriqué dans les ateliers du facteur d'orgues Quentin Blumenroeder à Haguenau, en Alsace. L'orgue est maintenant installé et en cours d'harmonisation. L'harmonisation consiste à ajuster le volume et le timbre de chaque tuyau pour homogénéiser chacun des jeux, et l'adapter aux spécificités acoustiques de l'église.

La bénédiction par l'évêque d'Autun est prévue sur le samedi 2 et dimanche 3 juillet 2016.

La bénédiction d'un orgue est un moment émouvant. A nous de trouver le moyen de faire participer nos membres. Nous demanderons à l'association de Charolles s'il est possible de nous réserver quelques places pour cet événement unique.

Notre projet est-il une utopie ?

Est-il réaliste d'espérer offrir à l'église de Pont-de-Vaux ce qu'elle mérite et dont elle a été dépossédée en 1797 ?

Charolles a réussi en une douzaine d'années.

L'association « Musique et Patrimoine » de Champcueil (Essonne), que plusieurs membres de notre association connaissent, a mis 23 ans pour aboutir (démarrage en 1986, aboutissement en 2009).

L'église Saint-Gilles d'Etampes a bénéficié d'un don de 500 000 Euros pour la doter d'un orgue, don, de son vivant, d'une paroissienne.

Notre démarche n'est pas isolée dans notre région ; il y a, par exemple, un projet en cours à Neuville-sur-Saône. Nous avons visité un orgue à Saint-Pierre d'Albigny, construit grâce à un legs. Un très grand et très bel orgue vient d'être inauguré à Bourg d'Oisans grâce à un don (très conséquent) d'un mécène privé.

Nous avons donc des raisons d'espérer et comptons sur chaque membre pour faire connaître notre projet et, pourquoi pas, dénicher des mécènes, ou des personnes sans héritier direct souhaitant offrir à la ville de Pont-de-Vaux un beau cadeau. Il reste qu'il est délicat de parler de « ces choses-là » aux personnes qui entrent dans ce cas de figure. Maître Coillard nous a aidés à élaborer une « Plaquette dons et legs » que nous tenons à la disposition de chacun. Notre affiche A3 est toujours visible à l'office notarial. Le conseil d'administration se déplacera pour rencontrer Maître Furzac afin de lui rappeler notre démarche.

Questions diverses

Chauffage de l'église

Le chauffage est efficace et procure un grand confort apprécié de tous, spectateurs et musiciens. Il reste regrettable que le point de chauffe sous le clocher n'ait pas été pris en compte dès le départ car ce passage froid est vraiment désagréable, et ramène un courant d'air froid dans le dos des spectateurs qui sont installés près du rideau.

Maison de Bauffremont

La famille de Bauffrémont détient les archives de la maison de Gorrevod, où se trouve peut-être un tableau ou un dessin représentant le dernier grand orgue de la collégiale de Pont-de-Vaux. Une première requête n'ayant abouti, nous avons discuté de l'opportunité de tenter à nouveau d'obtenir au moins une réponse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h55.

Ce compte-rendu est expédié à toutes les personnes présentes à cette assemblée et/ou mentionnées dans ce compte-rendu, à tous les membres de l'association, aux membres de droit et au comité des sages (par ordre alphabétique) : Père Ishaq Barkat, Me Maryvonne Berthoud, Me Philippe Coillard, M. Bernard Coudurier, M. Marc Dufour, M. Henri Guillermin, M. Roland Ménéguz, Mme Nicole Menon, M. Michel Raymond, M. Gérard Sablier et M. Philippe Sereaud.

Ce compte-rendu vaut appel de cotisation pour 2016.

Le Président, Rémy Poilane